

Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux

Résolution sur la participation au Forum du Réseau pancanadien du patrimoine documentaire

Le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (ci-après appelé le Conseil), formé de représentants des archives des gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada, a tenu une réunion le 6 juin 2012. La réunion a eu lieu avant le début du 37^e Congrès annuel de l'Association of Canadian Archivists à Whitehorse, au Yukon.

Le Conseil a profité de la réunion pour se pencher sur sa résolution de juin 2011 concernant le Forum du Réseau pancanadien du patrimoine documentaire de Bibliothèque et Archives Canada (Forum des milieux intéressés).

Étant donné que le Conseil, à la lumière de sa perspective unique, en tant que représentant des archives publiques du Canada, a comme objectif de s'associer au Conseil canadien des archives (CCA) pour assurer le leadership du réseau archivistique national, et d'agir, au sein du gouvernement, comme défenseur des enjeux et des préoccupations les plus importants en matière d'archives;

Étant donné les conséquences sur le mandat et la vision du CCA du retrait de l'aide financière au CCA, plus particulièrement de celle du ministère du Patrimoine canadien à l'égard du Programme national de développement des archives (PNDA);

Étant donné que le Conseil appuyait publiquement le format du Forum des milieux intéressés, en juin 2011, basé sur la reconnaissance du « *besoin constant de reconnaître et d'intégrer les mandats des parties intéressées à la planification et aux délibérations* »; [traduction]

Étant donné le manque actuel de collaboration entre Bibliothèque et Archives Canada et le réseau archivistique canadien;

Étant donné également la décision du Conseil selon laquelle le cadre du Forum des milieux intéressés en tant que véhicule pour définir la stratégie pancanadienne et du réseau ne peut remplacer le rôle du CCA au sein du réseau archivistique canadien et que le retrait de l'aide financière essentielle au CCA a réduit la capacité du milieu archivistique canadien de participer efficacement au Forum des milieux intéressés;

Le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux est résolu à :

DÉCLARER le retrait de son appui à la participation et à l'engagement à l'égard du Forum des milieux intéressés, dans sa forme actuelle;

RECONNAÎTRE que l'idée d'une stratégie pancanadienne demeure viable si l'on tient compte du réseau archivistique national en place et du rôle fondamental du CCA en tant que fondement du réseau;

FAVORISER la communication et le dialogue ouverts entre le ministère du Patrimoine canadien (Secteur de la citoyenneté et du patrimoine, Bibliothèque et Archives Canada), le Conseil et le CCA pour répondre aux besoins et aux préoccupations du milieu archivistique dans le but d'établir la participation active du réseau archivistique national à une stratégie pancanadienne.

Linda B. McIntyre
Chair,
Council of Provincial and Territorial Archivists/
Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux